

**1. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE TAXON***Bartsia alpina* © Y. MartinPhénologie : J F M A M **J J** A S O N D

Chorologie : Arctico-alpine

Patrimonialité	Protection	Niveau de menace (catégorie UICN)
France	○	LC
Lorraine	●	CR

LC : Préoccupations mineures

CR : En danger critique d'extinction

**Traits distinctifs / Risques de confusions**

La bartsie des Alpes est une herbacée dressée à poils flexueux, pouvant mesurer jusqu'à 30 cm (Tison *et al.*, 2014). Le haut de la plante, notamment les fleurs est teinté de violet sombre. Les feuilles sont triangulaires, sessiles, dentées sur les bords et insérées de façon opposée sur la tige.

L'espèce est particulièrement caractéristique, il y a peu de confusions possibles à l'état florifère. Cependant, à l'état végétatif, il est facile de la confondre avec une euphrase (*Euphrasia* sp.). En effet, les feuilles sont également dentées, à nervation marquée et insérées de façon opposée décussée. Toutefois, la tige des euphrases est cylindrique alors qu'elle est quadrangulaire chez la bartsie des Alpes. Aussi, en Lorraine, les feuilles d'euphrases comportent soit des poils glanduleux soit seulement quelques poils alors qu'elles sont clairement poilues chez bartsie des Alpes.

*Euphrasia stricta* © B. Canteau (CBL), 2021 et *Bartsia alpina* à l'état végétatif © M. Duval (CBAL), 2024

## Biologie

La bartsie des Alpes est une espèce pérenne, hémiparasite rhizomateuse ; elle a la capacité de photosynthétiser mais elle capte la majorité de ses sucres de la plante-hôte qu'elle parasite grâce à ses racines adventives (les haustorias). Ses hôtes préférentiels sont les espèces de la famille des Cypéracées (Taylor & Rumsey, 2003).

La plante est entomogame, elle est pollinisée par les insectes et notamment les bourdons (Taylor & Rumsey, 2003). Grâce aux rayures présentes à la surface des graines, celles-ci peuvent être véhiculées sur des surfaces lisses telles que le sabot ou le museau d'animaux comme les bovins (Taylor & Rumsey, 2003).

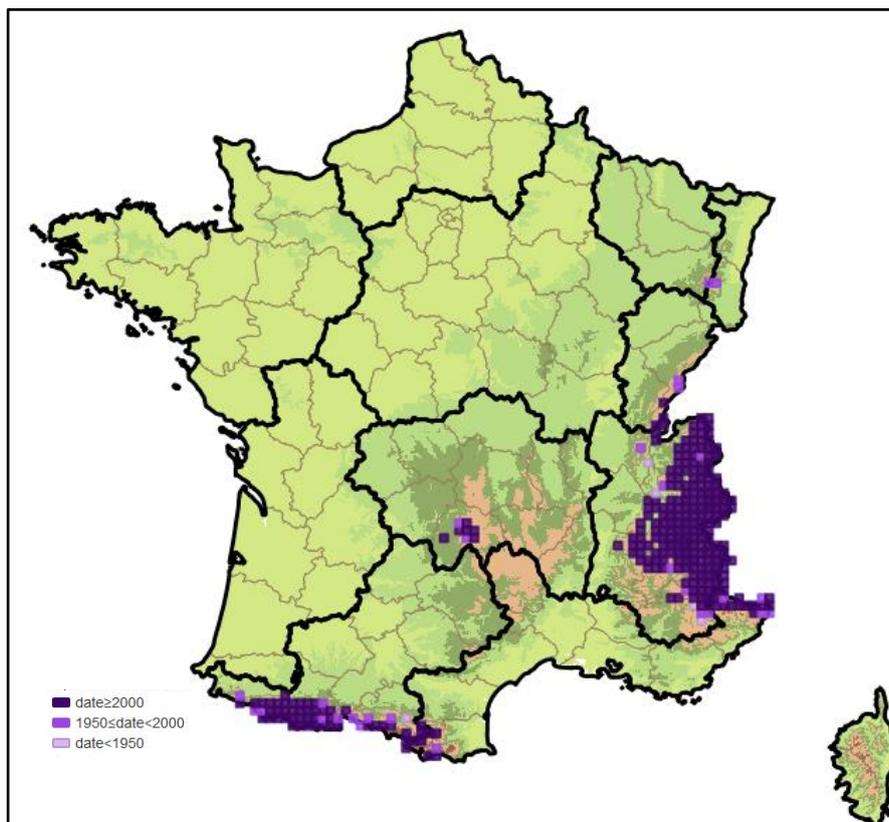
## Écologie

La bartsie des Alpes se développe au sein de pelouses humifères surtout basiphiles (Tison *et al.*, 2014). Toutefois, dans les Vosges, l'espèce est caractéristique des bas-marais acidiphiles de l'étage subalpin du *Bartsio alpinae – Caricetum nigrae* J. & M. Bartsch 1940 (Muller, 2006), développés en pente ou aux abords de sources.

## Répartition

Au niveau mondial, la bartsie des Alpes est présente dans les régions montagneuses de l'Europe, en Scandinavie, en Islande et sur le pourtour de la baie d'Hudson au Canada (GBIF, 2023).

Sur le territoire national, l'espèce se limite aux massifs montagneux. Elle est particulièrement bien représentée au sein des massifs alpins et pyrénéens, alors qu'elle a une répartition plus restreinte dans les massifs jurassien et central. Elle est très rare dans les Vosges.

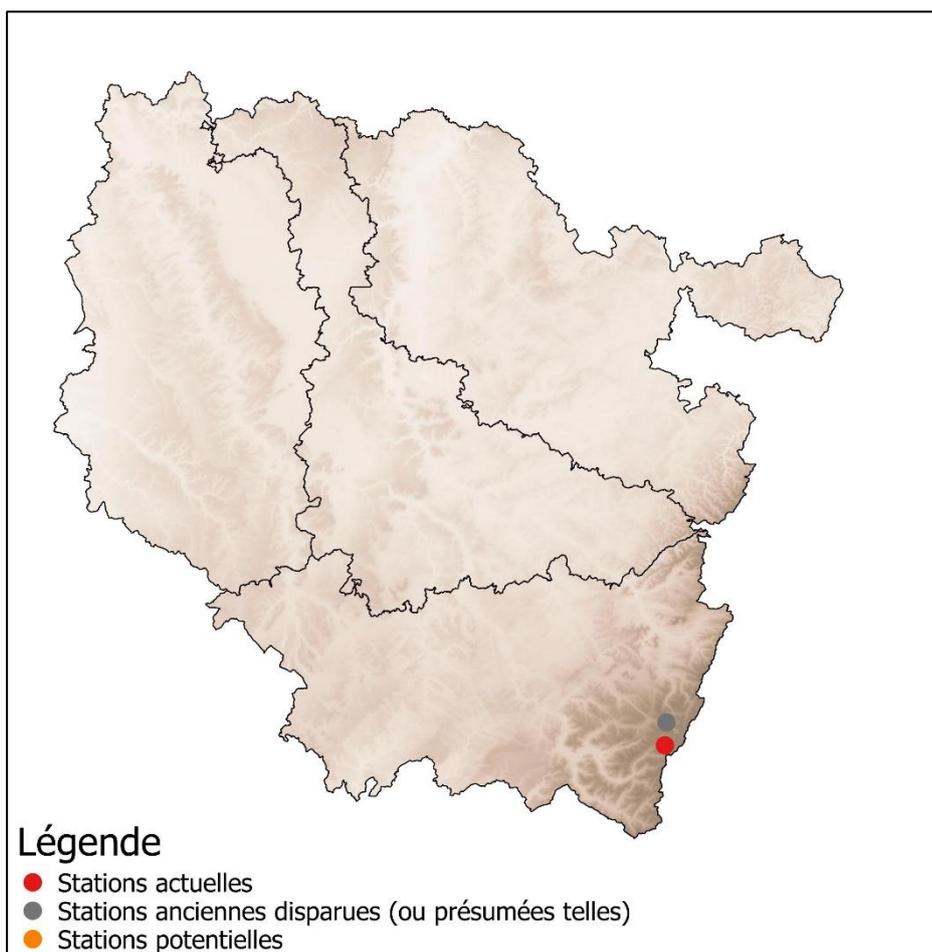


### Répartition de la bartsie des Alpes en France métropolitaine

Sources : © FCBN 2016 – Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale - © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v7.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

## 2. BILAN SUR LE TERRITOIRE LORRAIN

### Répartition



#### Répartition de la bartsie des Alpes en Lorraine

Sources: BD Alti, WebObs (CBAL)

Strictelement inféodée à l'étage subalpin, la bartsie des Alpes a toujours été très rare et localisée en Lorraine. Godron (1883) la cite au Hohneck, dans les vallées du Chajoux et de Faignes-sous-Vologne. Bien qu'elle ne soit plus présente dans ces vallées, elle s'observe toujours dans le Hohneck, aux tourbières du Haut-Chitelet et à celle de la Moselotte (Muller, 2006).

Dans les années 2000, une nouvelle population a été observée sur la tourbière du Petit Artimont (Muller, 2006) puis quelques autres dans les prairies humides de la Breitsouze.

**Ainsi, la bartsie des Alpes présente une distribution naturelle très localisée et a toujours été considérée comme très rare en Lorraine.**

	Nombre total de stations connues	Datation		Localisation		Recherches 2024			Evolution
		Stations anciennes (avant 2000)	Stations actuelles (après 2000)	Localités précisées (a minima un lieu-dit)	Localités non précisées	Stations recherchées / visitées	Stations revues	Stations présumées disparues	
88	8	6	2	6	2	6	3	2 ?	↓
Lorraine	8	6	2	6	2	6	3	2 ?	↓

Tableau récapitulatif des stations connues de *Bartsia alpina* en Lorraine

8 stations ont été recensées jusqu'alors dans le versant occidental du massif vosgien. Il s'agit pour la plupart de stations anciennes et bien localisées.

Sur les 6 stations prospectées, seulement **3 ont pu être revues en 2024.**

D'autre part, la station du bas marais de la Chaume du Bas Chitelet apparaît comme toujours potentielle. En effet, le site est vaste et malgré une prospection minutieuse, l'espèce n'a pas été revue. Toutefois, les habitats présents restent favorables au développement de l'espèce.

Par contre, la station de la source de la Moselotte semble avoir disparu à la suite de l'aménagement d'un parking, en aval de la Fontaine de la Duchesse (comm. pers., CENL). De même, la tourbière du Haut Chitelet présente un état dégradé peu favorable à l'accueil de *Bartsia alpina* (comm. pers., S. Antoine).

**Au regard des stations actuelles de *Bartsia alpina*, on peut considérer que l'espèce accuse une régression.**

## Description, menaces et état de conservation des populations actuelles

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	État de conservation	Zonage patrimonial	Mesures conservatoires en cours
<b>Tourbière du Petit Artimont</b> La Bresse – 88	2003	27/06/2024 (T. Hingray, L. Fouche – CEN L, M. Duval – CBAL)	<p>Cette station comporte 3 sous-populations se développant dans des contextes différents.</p> <p>La plus grande sous-population du site se développe dans un bas-marais de pente tendant vers une mégaphorbiaie située près d'une lisière forestière. <b>122 tiges dont 3 fleuries</b> ont été estimées en 2024. La zone bénéficie d'une gestion conservatoire assurée par le CENL par fauche annuelle tardive (fin juillet). Un suivi annuel est également réalisé par le CENL depuis 2015, on dispose donc d'une bonne connaissance de l'évolution actuelle de cette sous-population. Elle apparaît comme stable jusqu'en 2021, avec des effectifs moyens fluctuant entre 300 et 450 tiges, puis semble accuser une régression (CENL, 2022). Depuis 2019, il est noté un abroutissement des tiges par les cervidés. Cette menace pourrait expliquer la régression du nombre de tiges.</p> <p>Une autre petite sous-population est connue sur le talus de la route longeant la tourbière, mais <b>aucun individu n'a été observé en 2024</b>. Pour autant, le milieu suintant qui s'y développe reste favorable. La gestion de ce talus est assurée par les agents de gestion des routes entre le 15 juin et le 15 juillet (CENL, 2022). Cette sous-population est également suivie annuellement par le CENL depuis 2015. Elle présente des effectifs relativement stables d'une centaine de tiges jusqu'en 2019 puis chute drastiquement, à quelques individus. Les fauches précoces réalisées par les agents d'entretien des routes en 2020 (première année où aucune tige n'a été comptée) et 2022 pourraient constituer un élément de réponse à cette forte diminution.</p> <p>Une troisième petite sous-population est installée dans une gouille de la tourbière bombée acide du Petit Artimont. Le comptage de 2024 fait état de <b>29 tiges non-fleuries</b>. Le suivi réalisé annuellement depuis 2015 démontre que cette sous-populations est stable mais peu florifère (CENL, 2022). Aucune gestion est réalisée sur la tourbière bombée, la dynamique de la végétation est lente.</p> <p>Ainsi, à l'échelle du site, <b>l'évolution globale des effectifs de cette station est en baisse générale</b>, en lien avec l'abroutissement des tiges par les cervidés et la fauche précoce du talus routier, réduisant drastiquement les potentialités de fructification.</p> <p>Malgré le classement du site en ENS et sa gestion conservatoire par le CENL, les effectifs faibles ainsi que la dynamique globale plaident en faveur d'un état de conservation moyennement favorable.</p>	151 tiges dont 3 fleuries Dont : 122 tiges dont 3 fleuries dans le bas-marais, 29 tiges non fleuries dans la gouille de la tourbière	Fauche précoce du talus Herbivorie des cervidés Changement climatique (disponibilité en eau) ?	<b>Moyennement favorable</b>	ZNIEFF 1 et 2 PNR, ENS 88, site géré par le CENL	Suivi de la station et gestion conservatoire en partie

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	État de conservation	Zonage patrimonial	Mesures conservatoires en cours
<b>Prairies de Breitsouze</b> La Bresse– 88	1998	27/06/2024 (T. Hingray, L. Fouche – CEN L, M. Duval – CBAL)	<p>Ce site de bas-marais accueille 2 sous-populations. Il bénéficie également d'un suivi annuel réalisé par le CENL depuis 2015, on dispose donc d'une bonne connaissance de son évolution actuelle.</p> <p>La première est située dans une zone plane du bas marais. 55 tiges dont 3 en fleurs ont été observées en 2024. Cette population présente des effectifs variables mais démontrant une tendance globale au maintien à quelques dizaines de tiges (comm. pers., CENL). Ce secteur est géré par un pâturage réalisé en juin (comm. pers., CENL).</p> <p>Une seconde population est connue, le long d'un ruisseau de pente situé au sein d'un exclos. La végétation est haute et dense, largement dominée par la molinie, peu favorable au développement de la bartsie. Aucun individu n'y a été observé en 2024. Le suivi annuel montre un net déclin voire un début de disparition, l'espèce n'y étant plus observée depuis 2022 (comm. pers., CENL). D'après le CENL, les sécheresses répétées de ces dernières années, limitant la disponibilité en eau, seraient à l'origine de cette disparition et de la présence de molinie.</p> <p>Le site bénéficie d'une gestion conservatoire se traduisant par une convention de gestion signée entre le CENL et la commune de La Bresse, propriétaire des terrains. Toutefois, l'exploitant agricole ne semble pas respecter les modalités de cette convention.</p> <p>Ainsi, compte-tenu de la dynamique régressive à l'échelle du site et de la remise en question de la pérennité de la gestion conservatoire, l'état de conservation de la station est jugé comme moyennement favorable malgré l'implication du CENL dans son suivi et sa conservation.</p>	55 tiges dont 3 fleuries	<p>Intensification des activités agricoles ?</p> <p>Herbivorie des cervidés ?</p> <p>Pérennité du partenariat CENL pour la gestion du site ?</p> <p>Changement climatique (disponibilité en eau) ?</p>	<b>Moyennement favorable</b>	ZNIEFF 1 et 2, PNR, ENS 88	Suivi de la station Convention de gestion avec la commune
<b>Prairie en aval de la Fontaine de la Duchesse</b> La Bresse– 88	1989	27/06/2024 (T. Hingray, L. Fouche – CEN L, M. Duval – CBAL)	<p>94 tiges non fleuries ont été observées au sein d'un bas marais de pente géré par pâturage intensif. Les tiges étaient grêles, courtes et non fleuries, du fait de cette gestion.</p> <p>Malgré l'état dégradé du site, quelques espèces typiques de bas marais oligotrophe ont pu être observées, telles que <i>Pinguicula vulgaris</i>, <i>Carex demissa</i>, <i>Viola palustris</i>, <i>Carex nigra</i> et quelques touffes d'<i>Eriophorum angustifolium</i>.</p> <p>Il n'est pas possible de conclure sur l'évolution globale des effectifs et des surfaces occupées du fait des observations précédentes trop vagues.</p> <p>L'état de conservation de la station est jugé comme défavorable compte-tenu de la gestion intensive du site et de l'absence de floraison.</p>	94 tiges non fleuries	<p>Pâturage intensif</p> <p>Herbivorie des cervidés ?</p> <p>Changement climatique (disponibilité en eau) ?</p>	<b>Défavorable</b>	ZNIEFF 2, PNR	Inconnu

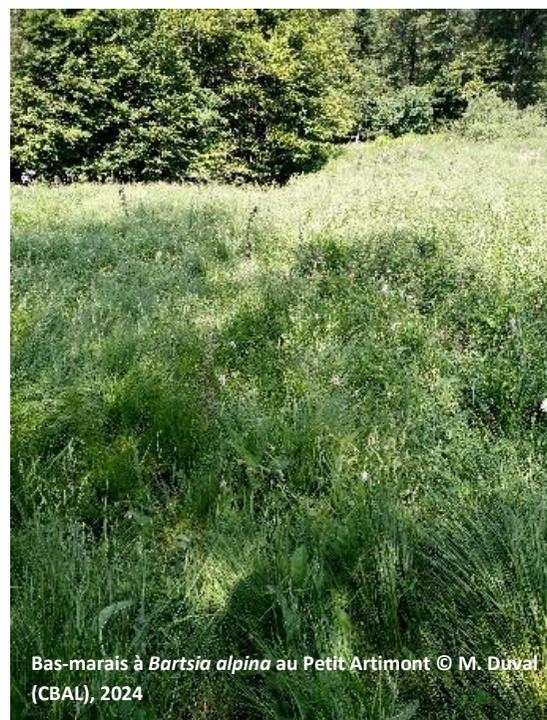
## Description, menaces et état de conservation des populations potentielles

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	État de conservation	Zonage patrimonial	Mesures conservatoires en cours
<b>Chaume du Bas - Chitelet</b> La Bresse – 88	1883	28/06/2024 (M. Duval – CBAL)	Cette station présente toujours un habitat favorable au développement de la bartsie, avec tout un cortège associé au bas-marais ( <i>Eriophorum vaginatum</i> , <i>Parnassia palustris</i> , <i>Dactylorhiza maculata</i> , etc.) Le site est vaste, très riche en espèces floristiques patrimoniales et malgré une prospection minutieuse, aucun pied n'a été retrouvé en 2024.	?	Herbivorie des cervidés ? Changement climatique (disponibilité en eau) ?	<b>Moyennement favorable ?</b>	ZNIEFF 1 et 2, ENS 88, PNR	PG réalisé par le CENL sur une partie du site

En Lorraine, la bartsie des Alpes évolue au sein de bas-marais acidiphiles montagnards du *Caricion fuscae* W. Koch 1926. A la station des prairies de Breitsouze et à celle de la tourbière du Petit Artimont, la présence d'espèces caractéristiques telles que *Parnassia palustris*, *Viola palustris*, *Dactylorhiza maculata*, *Carex echinata*, *Carex nigra* et *Eriophorum angustifolium* permettent de rattacher la végétation en présence au *Bartsio alpinae – Caricetum nigrae* J. & M. Bartsch 1940.

Au Petit Artimont, la principale population se développe également dans le *Bartsio alpinae – Caricetum nigrae* J. & M. Bartsch 1940 qui tend toutefois vers une mégaphorbiaie montagnarde du *Filipendulo ulmariae – Chaerophyllion hirsuti* B. Foucault 2011. En effet, on retrouve des espèces caractéristiques telles que *Chaerophyllum hirsutum*, *Ranunculus aconitifolius*, *Geranium sylvaticum*, *Filipendula ulmaria*, *Betonica officinalis*, *Caltha palustris* et *Crepis paludosa*.

La station en aval de la fontaine de la Duchesse n'a pas pu être caractérisée faute d'une végétation développée (sur-pâturage).



## Responsabilité de la Lorraine

---

La bartsie des Alpes est une espèce de l'étage subalpin, naturellement rare en Lorraine. Toutefois, les 3 stations actuelles présentent un état de conservation moyennement favorable à défavorable, et seule une d'entre elles bénéficie d'une protection et d'une gestion conservatoire pérenne. D'autre part, considérant la dynamique des populations actuelles, l'espèce présente une régression à l'échelle régionale. Les espèces montagnardes sont par ailleurs particulièrement menacées par les changements globaux dans le massif vosgien.

Ainsi, **le statut de menace, en danger d'extinction en Lorraine est justifié. La responsabilité locale pour la conservation de cette espèce est donc forte.** Il faut néanmoins nuancer cette conclusion puisqu'à l'échelle du massif vosgien, de belles populations sont présentes côté alsacien, avec plus de 2000 pieds.

D'autre part, elle est également considérée comme (LC) sur le territoire national où elle est bien installée et abondante notamment dans les massifs alpins et pyrénéens. **La responsabilité nationale en matière de conservation est donc modérée voire faible.**

## Mesures conservatoires à envisager

---

Les mesures conservatoires à envisager afin de sauvegarder la bartsie des Alpes en Lorraine sont :

- le suivi des stations actuelles et potentielles ;
- la réalisation de prospections complémentaires sur les autres chaumes en aval du Hohneck ;
- la mise en place de baux fiables, forts et pérennes avec les gestionnaires des sites du Breitzouse et de la Fontaine de la Duchesse ;
- la conservation *ex situ* de l'espèce.

Compte-tenu de la faible responsabilité à l'échelle nationale, et aussi du suivi régulier réalisé par le CENL sur une partie des stations lorraines, il n'est pas proposé de plan régional de conservation pour cette espèce mais uniquement un renouvellement du bilan stationnel tous les 10-15 ans. Toutefois, *Bartsia alpina* pourrait potentiellement bénéficier au cours de ce pas de temps d'actions de type :

- Récolte de graines pour la conservation *ex situ* ;
- Intégration à un programme de suivi et/ou conservation de la flore et des végétations subalpines ;
- Bilan stationnel à l'échelle du massif vosgien.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

GBIF, 2024. Consultation de la répartition mondiale de *Bartsia alpina* L., 1753., disponible sur [www.gbif.org](http://www.gbif.org) (16/02/2024).

Godron D.A., 1883. *Flore de Lorraine. (3ème édition publiée par Fliche P. et Le Monnier G.)*. Nancy, N. Grosjean ; 2 vol. : XIX + 608 p., 506 p.

T. HINGRAY (2016 à 2020) – Suivi des stations de *Bartsia alpina* intégré au « Suivi espèces cibles » de 2015 à 2021.

Lambinon J. F., Verloove F., de Delvosalle L., Toussaint B., Geerinck D., Hoste I., Van Rossum F., Cornier B., Schumacker R., Vanderpoorten A. & Vannerom H., 2012. *Nouvelle Flore de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines*. 6ème édition. Jardin Botanique National de Belgique, Meise, 1195 p.

Lauber K., Wagner G. & Gygax A., 2018. *Flora Helvetica. Flore illustrée de Suisse 5ème éditions*. Haupt, 1686 p.

Muller S., 2006. *Les plantes protégées de Lorraine. Distribution, écologie, conservation*. Biotope, Mèze, 376 p.

Tela botanica, 2024. Tela Botanica, le réseau des botanistes francophones. <https://www.tela-botanica.org> (30 novembre 2024).

Tison J.-M. & De Foucault B. (coords), 2014. *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, XX + 1196 p.

K. Taylor et F. J. Rumsey, « *Bartsia alpina* L. », *Journal of Ecology*, vol. 91, n° 5, octobre 2003, p. 908–921



Conservatoire Botanique Alsace Lorraine  
100 rue du jardin botanique  
54 600 Villers-lès-Nancy  
[contact@cbanl.fr](mailto:contact@cbanl.fr)  
03 83 91 82 97